

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 4 Novembre 2021

Délibération N° : 20211104-12

OBJET : Décision modificative n° 3 sur le Budget Général 2021 -

L'an deux mil vingt et un, le 4 du mois de Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 27/10/2021

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

Florent BUES – Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Marie-Hélène FAROUZE – Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE – LACROIX Charles.

POUVOIRS : 2

Emmanuel MIEGGE a donné pouvoir à Florian BOURCIER – Nicolas TENOUX a donné pouvoir à Joël GAUCHE.

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe RIBOT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix POUR :

DECIDE de procéder au vote des virements de crédits suivants, sur le budget général 2021 :

CREDITS A OUVRIR - DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chap.	Art.	Op		
D	F	014	739211		Attributions de compensations	+ 357.91 €
D	F	65	6574		Subventions de fonctionnement aux Associations	+ 1 200.00 €
					TOTAL DEPENSES	+ 1 557.91 €
CREDITS A REDUIRE – DEPENSES						
D	F	022	022		Dépenses imprévues	- 1 557.91 €
					TOTAL RECETTES	- 1 557.91 €
					EQUILIBRE	0.00 €

DIT QUE LE VOTE des virements de crédits détaillés ci-dessus seront repris lors de l'établissement du compte administratif 2021 du budget général de la commune.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

